



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

**Valloire**  
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15  
Présents : 11  
Représentés : 3  
Absent : 1  
Date de convocation : 27 août 2019  
Date d'affichage : 27 août 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Éric GIRAUD - Laurence CLEMENT-GUY - Jacques PRAT - Corine FALCOZ

**Étaient représentés :** Odile MAGNIN (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Pascal CLAPPIER (donne procuration à Jean-Pierre ROUGEAUX) - Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Jacques PRAT)

**Était absente :** Maud GOBERT

**Monsieur Dominique RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.**

**Délibération n° 19-09-088**

**Objet : Budget principal – Décision modificative budgétaire N° 3**

Le rapporteur : Jean-Claude Rouget, adjoint au Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget principal qui consiste en des ouvertures de crédits en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et des virements de crédits en dépenses sur la section d'investissement afin de prendre en compte de nouvelles dépenses.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/09/2019

Reçu en préfecture le 12/09/2019

Affiché le 12/09/2019

ID : 073-217303064-20190905-19\_09\_088-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-65748 : Autres organismes droit privé	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-70311 : Concession dans les cimetières (produit net)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031-249 : MISE EN CONFORMITE ET ACCESSIBILITE PMR	79 250.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>79 250.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2151-180 : VOIRIES DIVERSES	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-237 : RESTO DE THIMEL	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>65 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313-254 : CABINET MEDICAL	0.00 €	12 750.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-239 : CHEMIN VALLOIRE CURIA	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 250.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>79 250.00 €</b>	<b>79 250.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>20 000.00 €</b>		<b>20 000.00 €</b>

Cette décision modificative N°3 s'équilibre à :

- 20 000 € en section de fonctionnement,
- 0 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2019 :

- 11 163 712.80 € en section de fonctionnement,
- 7 450 108.57 € en section d'investissement.

En fonction de ces éléments, je vous propose de vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Oui l'exposé de Monsieur Rouget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE :**

- d'approuver la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture: 12109119

Affichage: 12109119

Valloire, le 12/09/19

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

